

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/2/10
DOSSIER N°6900**

CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE 2025-2027

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

OBJET : CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE 2025-2027



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma départemental de développement de la lecture ;
VU la Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;*

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-05/2/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'adopter le Contrat départemental lecture (CDL) entre l'État et le Département pour les années 2025 à 2027 joint en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer ce contrat ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre et à effectuer toutes demandes de subventions auprès de l'État et de tous les organismes susceptibles de soutenir ces actions.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET